

SILLONNEZ AVEC LE COVOITURAGE

Avec le covoiturage, optez pour une mobilité plus économique et durable

Vous avez optez pour le covoiturage ? Laissez votre véhicule sur une des aires de covoiturage disponibles sur l'agglomération. Retrouvez l'ensemble des aires de covoiturage à votre disposition

Huit aires de covoiturage

Huit aires de covoiturage sont à votre disposition, dont 3 à proximité immédiate d'échangeurs de l'A68 (Brens/Les Xansos, Montans et Couffouleux).

Plusieurs autres aires de covoiturage sont disponibles sur le territoire : Montgaillard (RD 999), Cadalen (RD 964), Rabastens (RD 988), Cahuzac-sur-Vère (RD922) et Lisle-sur-Tarn (RD 988).

L'agglomération prévoit d'étoffer le maillage en aménageant de nouvelles aires afin de faciliter et d'encourager le covoiturage.

Localisez facilement les aires de l'agglomération disponibles sur la carte ci-dessous



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION GAILLAC - GRAULHET

Técou BP 80133 -
81604 - GAILLAC
Cedex

Accueil du public :
Du lundi au jeudi :
8h45-12h15 / 13h45-
17h30
Vendredi :
8h45-12h15 / 13h45-
17h00